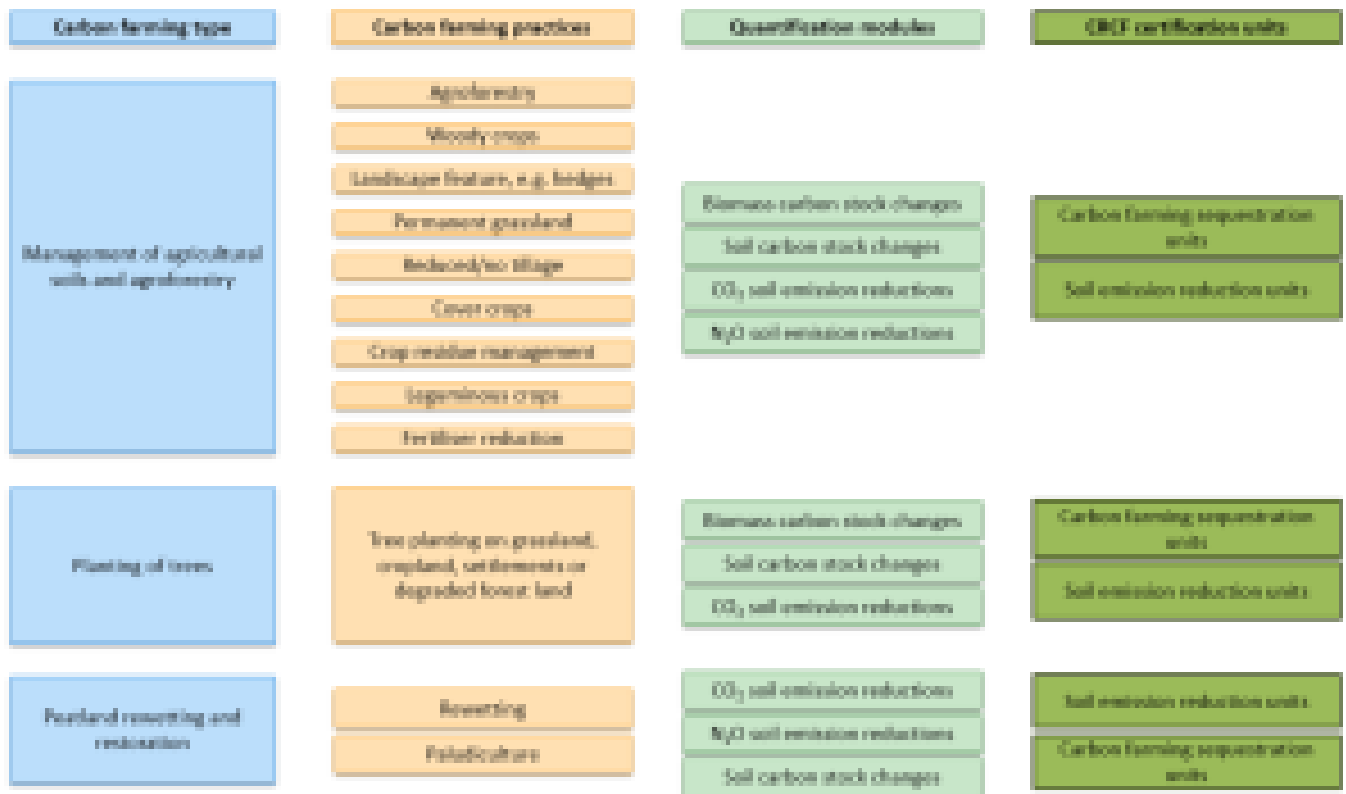


Carbon farming et politiques d'atténuation du changement climatique en agriculture

19 décembre 2025

Le *carbon farming* désigne les pratiques agricoles favorisant les réductions d'émissions ou le stockage de carbone (figure). En novembre 2025, les *think tanks* allemands Ecologic Institut et Öko Institut ont publié un [rapport](#) sur les risques et les opportunités d'inclure, dans les politiques agricoles d'atténuation, des crédits carbone issus de ces pratiques. En effet, ceux-ci présentent plusieurs risques : non-permanence du stockage de carbone, méthodes de certification perfectibles, risque de double financement par la Politique agricole commune (PAC) en plus des crédits carbone, etc. Ainsi, les auteurs déconseillent l'acquisition de crédits issus du *carbon farming* à des fins de compensation des émissions. Une politique alternative est suggérée : un programme de marchés publics qui achèterait, *via* des fonds publics, des « unités » certifiées de stockage de carbone temporaire, produites par les agriculteurs. Le caractère volontaire du système le rendrait cependant moins efficace que d'autres options contraignantes étudiées.

Pratiques de *carbon farming* éligibles dans le cadre du Règlement européen sur la certification des absorptions de carbone (CRCF)



Source : Ecologic Institut

Source : [Ecologic Institut](https://www.ecologic-institut.de/)